

Les activités proposées lors des TAP en élémentaire

Après les tâtonnements de la rentrée, voici quelques précisions sur l'organisation des TAP. Des modifications continueront à être apportées en fonction des constats. Merci de nous faire part de vos questions ou suggestions.

Les activités sont proposées **entre 2 périodes de vacances scolaires**. Certaines seront reconduites, d'autres pas.

Il n'y a pas de lien entre les choix effectués lors du premier TAP de la semaine et lors du second.

Il y a des activités réservées ou prioritaires suivant la classe. Si le contenu de l'activité le permet, les priorités changeront lorsque l'activité sera reconduite.

Il existe des activités qui demandent un suivi et des activités que les enfants peuvent choisir quotidiennement. Pour les activités suivies, une "séance d'essai" est prévue.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits à une activité suivie, le choix des activités se fait lors des temps de restauration scolaire. Afin de ne pas pénaliser les externes, ceux-ci pourront s'inscrire à 11h30, en déposant dans la "boîte aux lettres TAP" un coupon remis par leur enseignant le matin même.

Pour pallier aux difficultés rencontrées lors des premiers jours d'inscription, une journée "spéciale" sera proposée lors des retours de vacances. Les activités proposées lors de la nouvelle période seront présentées aux enfants lors des TAP et pas lors de la restauration scolaire. Les enfants qui n'ont pas pu suivre une activité lors de la période précédente seront prioritaires.

Le nombre d'intervenants répond à la norme d'1 pour 18 enfants dans les locaux. Suivant les activités, les proportions varient: un animateur peut encadrer des jeux collectifs avec un groupe supérieur à 18 enfants. Cela permet de proposer des activités qui demandent un encadrement plus restreint.